



Fonds Social pour le secteur de l'aide sociale et des soins de santé (CP 332 – ONSS 222)

C/o APEF Asbl
Quai du Commerce, 48 à 1000 Bruxelles
Tel : 02/229 20 23 – Fax : 02/227 59 79 – Mail : formation@apefasbl.org

Bruxelles, le 22 mars 2010.

Aux directions
Aux travailleurs
Aux délégués syndicaux
Du secteur de l'aide sociale et des soins de santé

Madame, Monsieur,

Le Fonds Social pour le secteur de l'aide sociale et des soins de santé (ASSS) a le plaisir de vous faire parvenir :

1) Une brochure concernant les initiatives du Fonds Social ASSS pour les années 2010 à 2012

Les différentes propositions ont été définies suite à l'évaluation des initiatives proposées par le Fonds Social ESS durant les années 2007 à mi 2009.

Pour rappel, le Fonds Social ASSS a pour mission de soutenir des initiatives en faveur des « groupes à risque », dont la Convention Collective de Travail du 27 novembre 2007 a précisé la définition. Le Fonds ne tient donc pas à remplacer des propositions d'autres instances mais veut jouer un rôle supplétif par rapport à celles-ci.

Pour les travailleurs, le Fonds Social ASSS prévoit trois types de soutien :

- Prise en charge de bilan de compétences (durant l'année 2010)
- Inscription au catalogue FORMAPEF (dont le prochain catalogue 2010-2011 sera disponible en juin 2010)
- Remboursement de frais d'inscription pour les formations qualifiantes

Pour les équipes de travailleurs au sein d'un ou plusieurs services, le Fonds Social ASSS prévoit neuf modalités de bourse à l'accompagnement (1^{ère} échéance pour introduire une demande : 25 avril 2010) :

- Supervision d'équipe
- Intersion
- Formation
- Concertation sociale
- Plan de formation
- Partenariat et travail en réseau
- Bien-être au travail
- Définition, qualité et évaluation du projet de service
- Réfléchir ensemble au projet associatif

Pour les travailleurs et via les regroupements de services, les fédérations et les organisations syndicales, le Fonds Social ASSS prévoit trois modalités d'Appel à Projets (1^{ère} échéance pour introduire une demande: 25 avril 2010):

- Formation
- Accompagnement de projets
- Projet spécifique autre

2) Un feuillet de présentation de la boîte à outils du plan de formation conçue par l'APEF

Cette boîte à outils contient 35 fiches pratiques pour vous aider à mettre en place un plan de formation au sein de votre service. Pour l'obtenir, il vous suffit de compléter et de renvoyer le formulaire.

Nous demandons avec insistance aux directions de bien vouloir communiquer ces informations à l'ensemble des travailleurs.

Nous espérons que ces différentes initiatives rencontrent l'intérêt des services du secteur de l'aide sociale et des soins de santé et répondent à leurs besoins.

Nous vous souhaitons de bonnes années de formation et d'accompagnement et restons à votre écoute pour toute remarque et suggestion.

Christian MASAI
Vice-président

Christian WIJNANTS
Président

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au responsable du Fonds ASSS :
François Willemot : 02/229 20 23 – formation@apefasbl.org